



AVIS DE RECRUTEMENT



Consultant national pour l'élaboration du document de plaidoyer sur les reformes de lois et la conduite du processus de la révision de la loi VIH

Employeur	Alliance Côte d'Ivoire
Titre	Recrutement de 02 consultants nationaux pour l'élaboration du document de plaidoyer sur les reformes des lois et la conduite du processus de révision de la loi VIH
Lieu de prestation	Abidjan
Type de consultant	Contrat individuel au niveau national
Durée consultance	30 jours ouvrables
Date de début de la consultance	Jeudi 20 aout 2020

I- CONTEXTE

Sous la Direction du ministère en charge de la santé, le gouvernement Ivoirien a élaboré un projet de loi portant régime de prévention, de protection et de répression en matière de lutte contre le VIH-Sida, Son élaboration résulte d'un long processus qui a commencé en 2004 à N'Djamena avec l'adoption d'une loi-type relative à la prévention, à la prise en charge et au contrôle du VIH pour établir un cadre juridique relatif au VIH dans les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Elle a été promulguée le 14 juillet 2014 et même si elle reste insuffisamment, certaines vulgarisée positions paraissent être des obstacles à l'atteinte des 90 90 90.

En 2011, les Etats membres de l'ONU ont adopté la Déclaration politique sur le VIH/sida, en s'engageant à réviser les lois et pratiques nationales qui créent des obstacles aux réponses efficaces au sida. La déclaration reconnaît que l'environnement juridique d'un pays, ses lois et la façon dont elles sont mises en œuvre et appliquées, est fondamentale pour la réponse nationale au VIH.

Ainsi, en 2016 Le centre régional du PNUD basé à Addis Abeba bénéficiaire d'une subvention pour administrer un projet régional du Fonds Mondial sur le VIH et les

droits de l'homme dans dix (10) pays a retenu, quatre (4) sous-bénéficiaires dont l'ONG ENDA SANTE comme partenaires de réalisation de ce projet. Ce projet global, porte sur l'analyse, l'audit du cadre légal et réglementaire en matière de lutte contre le VIH

L'évaluation du cadre juridique et réglementaire national est importante dans le renforcement de la réponse nationale au VIH/sida conformément aux engagements des Etats en date de 2001.

Au sortir de cette étude, des recommandations pertinentes ont été formulées dans le sens d'une réforme de certains articles de la loi VIH. En substance, l'étude recommandait :

Réviser la loi spécifique sur le VIH dans ses dispositions relatives à l'âge du consentement au dépistage afin de permettre aux jeunes de 15 ans d'avoir accès à ce service de prévention essentiel.

En 2019, Alliance CI a bénéficié d'un financement du Fonds Mondial afin de booster les interventions en direction des populations clés. L'un des points saillants de ce financement vise à conduire des plaidoyers visant à adopter des réformes juridiques et réglementaires pour l'amélioration de l'environnement socio-juridique. Ainsi, le plan quinquennal droits humains en lien avec le VIH et la Tb a repris et proposer des actions en visant à conduire les plaidoyers pour les réformes sur le VIH et la Tb.

Lors de l'atelier d'échanges sur la problématique des droits humains et VIH qui s'est déroulé tout récemment en juin 2020 à Yamoussoukro avec les magistrats, les enjeux en termes de réformes juridiques et réglementaires ont été discutés et des actions claires ont été identifiées.

A la suite de cet atelier, Alliance-CI et son partenaire de mise en œuvre Enda santé-CI, en lien avec la Direction de la Protection d la Jeunesse, de l'Enfance et la Jeunesse (DPJEJ), entament un processus de réforme de cette loi afin de lever les barrières légales à l'atteinte des 90 90 90.

Ces termes de références constituent le premier maillon pour recruter 02 consultants nationaux devant conduire le processus.

II- OBJECTIFS DE LA MISSION

Placé sous la responsabilité de la Directrice Exécutive d'Alliance Côte d'Ivoire, le descriptif des tâches attendues du consultant individuel porte sur ce qui suit :

1. DESCRIPTION DE LA PRESTATION

Objectif global :

L'objectif de cette consultance est d'élaborer des documents devant servir de base aux différents plaidoyers sur les réformes juridiques visant à lever les barrières qui entravent l'accès des populations vulnérables aux services de santé en matière de VIH et de Tb.

Objectifs spécifiques :

- Proposer un argumentaire sous forme de note technique qui sous-tend la volonté de réforme des articles épinglés ;
- Proposer un draft de la réforme de la loi VIH,
- Faciliter l'atelier de pré-validation du draft de la réforme de la loi VIH au cours d'une réunion du GTT/Droits Humains,
- Faciliter les travaux de l'atelier national de relecture et validation des nouvelles moutures des articles épinglés.

Résultats attendus

- Les notes techniques qui sous-tendent la volonté de réforme des articles épinglés sont élaborés ;
- Le draft de la réforme de la loi VIH ;
- Le draft de la réforme de la loi VIH pré-validé par le GTT ;
- La nouvelle mouture de la réforme sur la loi VIH issue de l'atelier national de relecture est validée.

II. METHODOLOGIE

Les consultants individuels seront recrutés suivant les procédures d'Alliance Côte d'Ivoire. Pour mener cette activité, les consultants individuels devront proposer un plan de travail. Les TDR seront transmis à tous les partenaires d'Alliance Côte d'Ivoire.

L'ensemble du processus sera conduit par Alliance CI, ENDA Santé et la DPJEJ.

Un chronogramme bien précis ainsi que l'identification des livrables à chaque étape feront l'objet de validation avant le démarrage des activités.

DEROULEMENT DE LA MISSION

La mission des consultants est de 30 jours ouvrable selon l'agenda négocié.

III. LIVRABLES ATTENDUS

A la fin de la mission, des consultants individuels devront fournir à Alliance Côte d'Ivoire :

- Les notes techniques sur les réformes
- Le draft de la réforme de la loi VIH pré validé par le GTT
- La nouvelle mouture de la réforme sur la loi VIH issu de l'atelier national de relecture.

IV- RESPONSABILITES ET PROFIL DU CONSULTANT

Les consultants nationaux devront avoir les principales compétences suivantes :

- Avoir une expérience d'au moins 5 à 10 ans dans le domaine des droits humains avec de solides références dans le domaine de la santé publique
- Avoir des connaissances sur les recommandations sur le plan juridique au plan international et régional sur les questions de VIH
- Avoir une bonne connaissance de la problématique du VIH en Côte D'ivoire
- Avoir une aptitude à communiquer et à animer un groupe de travail
- Avoir un esprit de synthèse et savoir rédiger un rapport

V- DOSSIER ET DELAI DE SOUMISSION

Le dossier de candidature doit comporter :

- Un courrier de candidature adressé à Madame la Directrice Exécutive
- Le curriculum vitae complété d'au moins 3 références professionnelles
- La copie d(es)u diplôme(s)

NB : Le dossier de candidature doit être mis sous plis fermé et porter la **mention : CANDIDATURE POSTE DE « Consultant national pour l'élaboration du document de plaidoyer sur les reformes de lois et la conduite du processus de la révision de la loi VIH ».**

Dépôt des candidatures à l'adresse suivante :
Alliance Côte d'Ivoire, Cocody 2 plateaux – 7^{ème} tranche,
Quartier Zinsou / 22 52 85 70 / **E.mail ; info@ansci.org**

**LA DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES EST FIXEE AU
20 Août **2020 à 17H30.****

**TOUTE CANDIDATURE DEPOSEE APRES CETTE DATE/HEURE
NE SERA PAS ADMISE.**